

Elagage des arbres

Afin d'assurer la sécurité de tous, nous vous rappelons que l'élagage des arbres, arbustes et haies de vos propriétés est à la charge des propriétaires et que les plantations ne doivent pas porter atteinte à la sûreté et la commodité du passage. Il est donc à la charge des propriétaires de garantir la visibilité des automobilistes mais aussi l'accès aux trottoirs pour les piétons.

Alors, profitez de ce début d'été pour tailler vos haies, arbustes et arbres !!!

Propreté de la commune

Le dépôt de déchets de toutes espèces est interdit sur le territoire de la commune.

Nous constatons souvent des dépôts autour de la source ainsi qu'à l'ancienne « bascule » entre Estrées et Arleux. Il existe aujourd'hui de nombreuses déchetteries sur le territoire de la CAD qui peuvent accueillir vos déchets. Le territoire de la commune n'est pas une poubelle. Soyez vigilants !

Toute infraction constatée pourra être poursuivie.

Urbanisme – Travaux d'été

Nous vous rappelons qu'un plan d'urbanisme a été mis en place en octobre 2006. Les habitants doivent s'y conformer impérativement.

Toute construction et projet de construction, modification, création d'abris de jardin, de carport, de clôtures, etc. sont soumis à ces règles.

Si vous avez des projets, avant toute chose, renseignez-vous auprès des services de mairie qui sauront vous conseiller sur la conduite à tenir.

Permanences de l'assistante sociale

Pendant la période estivale, les permanences de l'assistante sociale seront assurées comme d'ordinaire, c'est-à-dire le jeudi 2 juillet et le jeudi 6 août à 14h30.

Mot du Président du Comité des fêtes Estrésien

Cette année, le bureau du Comité des Fêtes Estrésien a été renouvelé par le vote prévu dans nos statuts. Certains membres du bureau ont fait le choix de céder leur place, afin d'apporter de la jeunesse à la conduite de l'association.

Je tiens aujourd'hui, au nom de tous les membres du Comité des Fêtes Estrésien, à vous exprimer notre profonde gratitude car pendant six années, vous n'avez ménagé ni votre peine ni votre énergie pour organiser bénévolement des manifestations au sein de notre village.

C'est avec un plaisir non dissimulé et toujours renouvelé que nous vous comptons dans nos rangs et bénéficions de votre expérience et de votre dévouement.

Merci de nous consacrer encore aujourd'hui votre temps libre. Nous avons la joie de compter sur votre présence parmi nous.

Nicole, Paul, Yves et Paulette, le Comité des fêtes vous remercie pour le « parcours » effectué.

Nous espérons faire aussi bien, bravo à vous.

Christian Lucas, Président du Comité des Fêtes Estrésien.

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 juillet, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr

La commission infos
IPNS



Mairie d'Estrées

TEL : 03 27 89 61 21

mairie@estrees.fr



juillet 2015

Mairie – horaires d'été

En raison des congés annuels, les horaires de la mairie sont modifiés du **samedi 4 juillet au vendredi 28 août inclus**. Pendant cette période, la **mairie sera fermée les samedis** et ouverte le :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h45 à 11h45, de 13h30 à 16h30
- mercredi : de 9h45 à 11h45

En raison de la fête locale, la mairie sera fermée le lundi 20 juillet.

La mairie sera ouverte le samedi 29 août de 9h45 à 11h45 puis à partir de septembre, tous les samedis des semaines impaires. Les horaires d'ouverture habituels reprendront à partir du lundi 31 août de 9h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h45 à 11h45 et le samedi (semaines impaires) de 9h45 à 11h45.

La vente des tickets de cantine reprendra le mardi 25 août 2015 pour la rentrée de septembre.

Médiathèque – horaires d'été

Durant les vacances scolaires, la médiathèque sera fermée. Le dernier jour d'ouverture est programmé le 13 juillet. La réouverture aura lieu le 31 août. Toute l'équipe d'animation de la médiathèque vous souhaite de bonnes vacances !

Exposition des activités réalisées en TAP cette année

Pour clôturer l'année scolaire, les animateurs des TAP vous proposent de venir découvrir les activités et travaux réalisés cette année lors d'une exposition qui se tiendra le mercredi 01 juillet dans le hall maternelle de l'école à partir de 11h30. L'occasion également de vous dresser un bilan et de vous donner la parole si vous avez des questions ou des remarques à partir de 11h45 également dans le hall maternelle.

Gala de danse de l'association Jack Dance

L'association Jack Dance présentera son Gala de danse intitulé « **La Belle et La Bête** », le **samedi 4 juillet 2015 à 20h30 (ouverture des portes 20h)** à la Salle des fêtes de GUESNAIN.

Cette année une seule représentation aura lieu. Nous serions heureux de vous compter parmi les spectateurs.

Tarif :
- 10 € pour les adultes
- 6 € pour les enfants (jusqu'à 10 ans)

Renseignements et réservations possibles pendant les cours de danse à la salle André Cauchy les mercredis de 15h à 21h ou auprès de la présidente au 06.01.94.91.86.

Pratique :

Pas d'ouverture de la mairie les samedis de juillet et d'août. Prochaine ouverture le samedi 29 août

Agenda :

1^{er} juillet à 11h30 dans le hall de l'école maternelle : Exposition des activités TAP

4 juillet à 20h30 à la salle des fêtes de Guesnain : Gala Jack Dance

14 juillet : Fête nationale et remise des diplômes aux médaillés du travail

17 juillet à partir de 8h : Nettoyage des fils d'eau

18, 19 et 20 juillet : Fêtes du Mont Carmel

Samedi 25 juillet : Ramassage des encombrants

Jeudi 30 juillet à 18 h : Fête du centre de loisirs à la salle André Cauchy



Centre aéré

L'accueil de loisirs débutera le lundi 6 juillet pour une durée de 4 semaines. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de Charlotte Duperron à l'école aux heures de classes ou en mairie. Les tarifs des campings votés en conseil municipal sont :

- Le Fleury (8/11 ans) : 25€
- Hornaing (12/14 ans) : 25€
- Tortequesne (4/10 ans) : 15€

Le mardi 14 juillet, les animateurs proposeront des jeux de kermesses et des animations avec des structures gonflables de 14h30 à 17h au stade. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Les sorties aux parcs organisées dans le cadre du centre aéré pourront être ouvertes aux Estrésiens, sous réserve de places dans le bus au tarif de 30 € par personne sur réservation auprès de Charlotte :

- 10 juillet à Plopsaland en Belgique (carte d'identité obligatoire)
- 13 Juillet au Parc Astérix
- 31 juillet à Bagatelle

Le spectacle de fin de centre aura lieu le **jeudi 30 Juillet à 18h** à la salle André Cauchy sur le thème du cinéma.

Fête du 14 juillet et diplômes aux médaillés du travail

La cérémonie commémorative de la fête nationale aura lieu le **14 juillet 2014 à 11h** au Monument aux morts. Le rassemblement est prévu à 10h45 devant la mairie. Celle-ci sera précédée à **10h de la remise des diplômes aux médaillés du travail**.

Nettoyage des fils d'eau

Un balayage mécanique sera réalisé dans les rues du village le **vendredi 17 juillet**. Nous vous demandons donc, à compter de **8 heures**, de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée ou à cheval sur la bordure du trottoir afin de permettre le nettoyage des fils d'eau.

Transport scolaire

Pensez à faire les demandes de carte de transport scolaire pour les élèves entrant en 6^e ou en 2nde ou pour toute première demande. Elles se font en ligne via le site Internet : transportscolaire.lenord.fr. Pour les familles ne disposant pas d'accès Internet, le formulaire de demande papier est disponible au secrétariat du collège ou du lycée. Une validation étant nécessaire, il est conseillé de ne pas attendre les vacances scolaires pour faire la demande.

La prise en charge des élèves qui bénéficient de la gratuité des transports et dont la situation ne change pas (domicile, établissement scolaire) est renouvelée automatiquement chaque année.

Pour toute information complémentaire, la Direction des Transports est joignable au 03.59.73.67.40 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Recherche jeux de sociétés pour enfants

Le centre socioculturel recherche des jeux de société afin d'organiser des après-midi récréatives dans les prochains mois. Vous pouvez les déposer au SIRA – 34 rue du Bias à Arleux aux heures d'ouverture : 8h30-12h30 et 13h30-17h.

Activités du SIRA pour l'été

Le centre Socioculturel Intercommunal de l'Ostrevent et de la Sensée vient de publier son agenda pour les mois de juillet et août. Celui-ci est disponible sur le site internet de la commune, sur la page d'accueil – rubrique « publications ».

Fêtes du Mont Carmel

Les fêtes du Mont Carmel auront lieu les 18, 19 et 20 juillet prochains. **Un communiqué sera publié prochainement avec le programme détaillé des festivités.**

Dans l'attente, veuillez trouver ci-joint quelques informations pour vous y préparer :

➤ Repas

Le **samedi 18 juillet**, le Comité des Fêtes Estrésien organise à **partir de 19h30** un repas dansant à la salle des fêtes André Cauchy animé par FX-Events. Vous pouvez dès à présent réserver grâce au coupon réponse que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres et disponible sur la page du CDFE sur le site Internet de la commune dans la rubrique « associations de loisirs ».

➤ Brocante

Dans le cadre de la fête du Mont Carmel, le Comité des Fêtes Estrésien organise une brocante le **dimanche 19 Juillet 2015 de 8 heures à 13 heures**.

Cette manifestation se déroulera rue de la Mairie, rue de l'Espérance, rue Octave Hérim et rue de l'Eglise.

Le prix des emplacements est de 5€ les 5 mètres.

Les réservations d'emplacements pour la brocante se feront dans la salle des mariages de la mairie et se dérouleront de la façon suivante :

- Réservations riverains le samedi 27 Juin 2015 de 10h à 12h (à la médiathèque)
- Réservations Estrésiens le vendredi 3 Juillet 2015 de 16h à 18h
- Réservations Estrésiens le samedi 4 Juillet 2015 de 10h à 12h
- Réservations ouvertes à tous le samedi 11 Juillet 2015 de 10h à 12h
- Réservations ouvertes à tous le samedi 18 Juillet 2015 de 10h à 12h
- Réservations ouvertes à tous le dimanche 19 Juillet 2015 de 7h à 8h (à la salle des fêtes)

RAPPEL : Se munir d'une pièce d'identité pour les particuliers et de l'inscription au registre du commerce pour les commerçants.

Le SIRA anime un stand pendant la brocante dans l'objectif de faire la promotion des activités du centre socioculturel et de positionner un groupe de jeunes pour un autofinancement (vente de pâtisseries).

Le stand sera situé face à la salle André Cauchy. Contact : sira.jeunesse@orange.fr

Le BMX vous intéresse ...

Jeremy CANIVEZ, estrésien de 32 ans, pilote et entraîneur au club de BMX à ARLEUX, s'est vu remporter différents titres durant la saison BMX 2015. Vous l'avez peut être aperçu dans les rues d'Estrées avec son 20 pouces ou son Cruiser afin d'augmenter sa puissance et sa vitesse. Tous ses efforts d'entraînement lui ont permis d'obtenir de bons résultats lors des compétitions qui ont eu lieu dans la région notamment le prix de Champion du Nord en catégorie Cruiser et Vice Champion du Nord en 20 pouces le 14 juin à Grande Synthe mais aussi le prix de Vice Champion Nord-Pas de Calais le 31 mai à St Quentin.

Si vous souhaitez découvrir ou essayer ce sport, rejoignez-nous au Chemin des Biselles à Arleux face au camping municipal. Ouvert le mercredi soir de 18h à 20h et le samedi de 14h à 16h30 ou contactez Monsieur Jérémy CANIVEZ au 06.11.08.01.00.



***Vous vous apprêtez à partir en vacances ?
Pensez à prévenir vos voisins pour qu'ils puissent être vigilants
et la gendarmerie afin qu'elle organise des rondes et
dissuade les éventuels cambrioleurs !***